

Bruxelles, le 22 décembre 2022

*Lettre aux pasteurs et aux anciens
Aux membres des églises locales*

Concerne : Journée spéciale de l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse du samedi 21 janvier 2023.

Chers amis,

La journée annuelle de la liberté religieuse est programmée le samedi 21 janvier 2023. Plus que jamais, la démarche de l'association s'avère pertinente et indispensable. En effet, des milliers de croyants n'ont pas la chance de vivre comme nous leur foi en toute liberté.

En vue d'éveiller notre intérêt en faveur des actions menées par cette association, nous avons la possibilité de la soutenir par notre adhésion.

Beaucoup trop de membres de nos églises ignorent encore le rôle essentiel que remplit l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse. Nous comptons donc sur vos prières et sur votre soutien financier qui permettra à la revue Conscience et Liberté de prolonger son action à tout niveau.

Nous vous remercions pour votre engagement au service de cette action et vous adressons nos plus fraternelles pensées dans le Seigneur !



Jeroen Tuinstra
Département pour la Défense
de la Liberté Religieuse

